



Black Voices
Volksbegehren
Liste de demandes

L'éducation

La prévention du racisme commence par l'éducation. Les enseignants et les élèves doivent désapprendre le racisme et apprendre l'antiracisme. Les établissements d'enseignement doivent permettre l'inclusion.

C'est pourquoi nous exigeons:

1. L'éducation et la sensibilisation au racisme ainsi que la réflexion sur les privilèges doivent être intégrées dans les cours, l'enseignement et l'encadrement pédagogique, par exemple sous forme d'ateliers ou de cours gratuits, avec la participation d'institutions et d'experts antiracistes non scolaires et non universitaires. En outre, le principe d'enseignement du "post-colonialisme" devrait être introduit en Autriche.
2. Les manuels scolaires et les contenus d'enseignement et d'apprentissage dans tous les types d'écoles doivent être vérifiés pour détecter les continuités discriminatoires, racistes, colonialistes et eurocentriques et être modifiés si nécessaire. Dans tous les médias éducatifs et les contenus d'enseignement et d'apprentissage, la diversité de la population doit être représentée et les personnes noires ainsi que les personnes de couleur doivent être présentées comme ayant des droits et une valeur égaux..
3. Pédagogie inclusive¹ comme formation de base pour les enseignants ainsi que formation initiale et continue obligatoire pour le personnel pédagogique et les enseignants de tous les types d'écoles afin de les sensibiliser au racisme, de réfléchir à leurs propres privilèges et avantages et de traiter de la diversité et du multilinguisme.
4. Remplacement des classes d'allemand ségréguées par l'introduction des cours d'allemand communs adaptés aux besoins individuels de tous les élèves. Un soutien ciblé aux élèves en augmentant le nombre d'heures d'enseignement de rattrapage et en développant la scolarisation à temps plein et l'enseignement dans la première langue.
5. Augmenter le nombre de Noirs et des personnes de couleur dans le personnel éducatif, le corps enseignant et les directeurs d'école.
6. Création de centres de conseil et d'intervention indépendants et extrascolaires ainsi que de centres de signalement des incidents racistes dans tous les États fédéraux, qui devraient être orientés vers les jeunes en termes de traitement (par exemple, traitement via le chat ou la hotline).

¹ en accordant une attention particulière à la diversité ethnique, culturelle et religieuse.

La représentation et le domaine public

Les Personnes Noires et les personnes de couleur font tout autant partie de la société que tous les autres habitants de l'Autriche. Il faut le reconnaître ! Que ce soit dans les médias, en politique ou dans la physionomie de la ville et l'image locale.

C'est pourquoi nous exigeons:

1. Lier le droit de vote au lieu de résidence principale. Introduction du droit de vote actif et passif à tous les niveaux politiques, à partir d'une période de résidence enregistrée de cinq ans en Autriche.
2. Augmenter la proportion de Personnes Noires et de personnes de couleur dans les organes politiques et les organes de contrôle des entreprises dans lesquelles l'État a des intérêts. Une attention particulière doit être accordée aux femmes noires* et aux femmes* de couleur.
3. Des commissaires antiracistes pour chaque institution de l'État, du district et au niveau fédéral. Ces agents devraient être principalement des personnes de couleur et des Personnes Noires.
4. Aucune mention de l'origine des coupables ou des coupables présumé(e) d'un crime dans les médias.
5. Le changement immédiat de noms de rues et de lieux racistes et colonialistes (par exemple "Mohrengasse").
6. Interdire les publicités, les stratégies de marketing et autres contenus médiatiques commerciaux qui présentent les Personnes Noires et les personnes de couleur (en particulier les femmes*) d'une manière désobligeante, stéréotypée, sexiste et/ou raciste.

La santé

Le racisme a un impact négatif sur la santé mentale et physique des personnes concernées. La majorité de la recherche et de l'enseignement médical se concentre sur les corps blancs, principalement masculins. Les groupes des personnes négligées sont plus exposés aux erreurs de traitement et aux mauvais diagnostics, qui peuvent avoir des conséquences fatales sur la santé. Le système de soins de santé doit garantir l'équité en matière de santé et des soins de santé adéquats pour tous.

C'est pourquoi nous exigeons:

1. Adapter la diversité de la recherche, de l'enseignement et des pratiques médicales afin de générer des connaissances scientifiquement plus larges et plus individualisées sur le corps humain, quelle que soit la couleur de la peau (sur le modèle de la médecine des genres et de la médecine pédiatrique).
2. Augmenter le financement gouvernemental pour les études qui traitent scientifiquement de la santé des Personnes Noires et des personnes de couleur (y compris sur les effets du profilage racial et du racisme sur le psychisme).
3. Ateliers antiracistes et changements dans la formation et la formation continue des psychiatres, des psychologues et des psychothérapeutes afin d'inclure les expériences mentales et psychologiques des Personnes Noires et des personnes de couleur dans la recherche et la thérapie.
4. Ateliers antiracistes et changements dans la formation ainsi que formation continue pour le personnel médical en exercice dans une clinique ou dans le secteur privé (notamment en médecine générale) afin d'offrir aux Personnes Noires ou aux personnes de couleur des meilleurs traitements individualisés selon le modèle biopsychosocial.
5. Des représentants antiracistes au sein de l'Association Médicale Autrichienne, dans les cliniques et dans les groupes de défense des patients, ainsi que la mise en place d'un bureau indépendant de signalement des incidents racistes.
6. Mise en place de programmes de soutien financés par l'État (par exemple, des bourses) dans les universités afin de motiver davantage de Personnes Noires et de personnes de couleur à se lancer dans le domaine médical.

Marché du travail

La diversité sur le lieu de travail est l'expression d'une participation égale des Personnes Noires et des personnes de couleur. Les employeurs, les entreprises et les sociétés doivent intégrer la diversité dans la culture d'entreprise et garantir un environnement de travail exempt de racisme.

C'est pourquoi nous exigeons:

1. Des ateliers antiracistes dans les entreprises avec une participation directe et indirecte de l'État pour l'ensemble du personnel dans le but d'instaurer une culture organisationnelle ouverte et inclusive, ainsi que l'offre d'ateliers antiracistes pour les entreprises privées par le ministère fédéral du travail avec la participation d'institutions et d'experts antiracistes externes.
2. Augmenter la proportion de Personnes Noires et des personnes de couleur dans les entreprises à participation publique à tous les niveaux du personnel. Cette stratégie devrait être intégrée de manière centrale dans le développement organisationnel et dans le processus de candidature.
3. Les entreprises privées qui encouragent durablement la diversité de leur personnel devraient bénéficier d'avantages publics préférentiels (supplémentaires).
4. Étendre la reconnaissance de la formation et des qualifications (académiques) des migrants en Autriche.

Police

La police et la justice sont essentielles dans la lutte contre le racisme. Au sein et en dehors de la police et de la justice, les incidents racistes doivent être systématiquement sanctionnés et les personnes concernées doivent bénéficier d'un soutien adéquat. Les institutions de sécurité doivent offrir protection et assistance à toutes les personnes sur un pied d'égalité.

C'est pourquoi nous exigeons:

1. Mise en place d'un service psychosocial par et pour les Personnes Noires et les personnes de couleur en cas de violence policière raciste.
2. Création d'un nouveau bureau indépendant de contrôle et de plaintes contre les fautes de la police - explicitement en dehors du ministère fédéral de l'intérieur - avec des experts. Lors de la sélection des experts, il faut veiller à ce que les Personnes Noires et les personnes de couleur ayant les mêmes compétences professionnelles soient privilégiées dans la sélection des candidats.
3. Des conséquences juridiques efficaces en cas de faute commise par des fonctionnaires exécutifs.
4. Facilitation des procédures pour les victimes d'agressions policières racistes.
5. Utilisation obligatoire de caméras corporelles et apposition du numéro de service sur les uniformes des policiers.
6. Formations antiracistes dans le cadre de la formation de la police, organisées par des experts externes. Veiller à ce que les Personnes Noires et les personnes de couleur ayant les mêmes compétences soient privilégiés dans la sélection des formateurs.
7. Les insultes et les railleries publiques dirigées contre les groupes décrits à l'article 283, paragraphe 1, du code pénal doivent être poursuivies indépendamment du choix des mots et de la présence de plusieurs personnes. La poursuite de l'auteur de l'infraction est effectuée à la demande de la personne lésée, sans que l'infraction doit être portée en tant que poursuite privée devant la juridiction pénale compétente. Dans le cas d'un délit de poursuite privée, la taxe de 270 euros, qui est perçue par le tribunal pénal, ne doit pas être supportée par la personne lésée qui subit l'insulte et le ridicule publics.

Fuite et migration

Une politique de migration humaine est la base d'une société ouverte et inclusive. Pour cela, les principes des droits de l'homme doivent être respectés, l'agitation contre les migrants doit être évitée et les réfugiés doivent être activement aidés.

C'est pourquoi nous exigeons:

1. Engagement du gouvernement autrichien à renouveler le régime d'asile européen commun (RAEC) et à créer des voies d'accès sûres et légales à l'Europe, conformément aux principes de la Charte des droits de l'homme des Nations unies et de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH).
2. Participation active de l'Autriche aux programmes de réinstallation et de relocalisation, notamment en acceptant des réfugiés provenant de centres d'accueil surpeuplés.
3. L'inclusion de toutes les personnes ayant un statut de réfugié ou de migrant dans la société autrichienne par l'élargissement de l'offre et le financement par l'État de cours d'allemand, par l'élargissement des offres d'intégration sur le marché du travail et par l'élargissement de l'accès au marché du travail pour les demandeurs d'asile.
4. Une formation antiraciste obligatoire pour tous les acteurs impliqués dans la procédure d'asile ainsi que l'offre d'un soutien psychologique et d'une garde d'enfants pendant la durée de l'entretien et de l'audition.
5. Prendre des mesures pour lutter contre l'incitation, la violence raciste et les insultes (publiques) racistes à l'encontre des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants, en particulier dans les campagnes électorales et dans le discours politique, et - si cela est indiqué - engager des poursuites cohérentes.